

DEFIS POUR 2022-2024

REFELA vise à relever ces défis en créant une participation plus visible et plus active des élues locales et s'efforce de :

- Promouvoir REFELA
- Poursuivre la mise en place des Chapitres Nationaux de REFELA
- Soutenir les politiques publiques locales pour intégrer la question de parité et égalité des Genres
- Mettre en œuvre de la Charte des gouvernements locaux et régionaux pour l'égalité des genres en Afrique
- Suivre la mise en œuvre des Campagnes de REFELA
- Donner aux femmes élues d'Afrique une voix et une plateforme internationale pour informer le monde de leur succès
- Identifier des partenariats pour un appui financier durable.



CONTACT:

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
Département Genre et Jeunesse
22, rue Essaadyine, Hassan, Rabat
Royaume du Maroc.
Tél.: +212 537 260 062/ +(212) 537 260 063
E-mail. :gender@uclga.org



REFELA EN ACTION



RESEAU DES FEMMES ELUES LOCALES D'AFRIQUE

Équité et égalité
Inclusivité
Autonomisation

Leadership
Zéro violence
Protection de l'enfance

Développement durable
Gouvernance locale

REFELA

RESEAU DES FEMMES ELUES LOCALES D'AFRIQUE

REFELA a été créée en 2011 à Tanger, sous l'impulsion de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique), avec le soutien du Royaume du Maroc par la volonté collective des femmes et hommes maires et élu.e.s locaux/les au niveau panafricain.

REFELA est une composante de CGLU Afrique et est sa Commission permanente de l'égalité des genres depuis 2016, qui est représentée au sein de la Commission permanente pour l'égalité des genres de CGLU Monde. Le REFELA est reconnu par les Nations Unies comme la voix des femmes élues locales Africaines. Le réseau est structuré en trois niveaux territoriaux, Continental, Régional et National.

Structure du Réseau

- **L'Assemblée Générale** est la plus haute structure décisionnelle du REFELA, qui se réunit tous les trois ans.
- **La Commission** est élue par l'Assemblée Générale et compte quarante-cinq membres. Chacune des régions est représentée par neuf membres. Les régions sont l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud et l'Afrique de l'Ouest.
- **Le Bureau** est élu par les membres de la Commission. Il est composé de quinze membres, trois de chacune des cinq régions.
- **La Présidence** est élue parmi les membres du Bureau. Elle est composée de cinq vice-présidentes, une par région.

Présidente

Bureau

Commission

Assemblée Générale



VISION

Nous cherchons à construire une Afrique équitable, inclusive et sensible au genre où règne l'équité entre les sexes et où les communautés se mobilisent pour protéger les enfants vulnérables et veiller à l'inclusivité des territoires en Afrique. Nous soutiendrons les initiatives visant à l'autonomisation des femmes et des filles.

MISSION

Être le moteur du changement pour l'équité, l'autonomisation des femmes et des filles et la protection des enfants vulnérables et l'inclusivité des toutes les catégories en difficultés.

PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2022-2024

Renforcer et augmenter le nombre des membres du réseau REFELA

Travailler à la protection des enfants

Œuvrer pour une tolérance zéro de la violence à l'égard des femmes et des filles

Poursuivre les travaux sur les mécanismes d'autonomisation économique des femmes

Mettre en œuvre la Charte des gouvernements locaux et régionaux pour l'égalité des genres en Afrique

Mettre en œuvre, suivre et évaluer les campagnes REFELA

Éduquer les femmes à donner la priorité à la construction de villes vertes et durables

Développement du leadership pour les femmes élues et mobilisation pour la parité dans la politique locale

Mobiliser les partenariats et rechercher des financements durables